

Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft =
Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della
Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 40 (1855)

Protokoll: Section d'agriculture et de technologie

Autor: Joseph-Jeannot, U. / Coullery, P.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

8. M. Favre présente 190 dessins représentant environ trois cents espèces de champignons qu'il a récoltés dans les environs de la Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. Un catalogue accompagne ces dessins ; les déterminations sont de M. Trog, à Thoune.

9. On lit une lettre de M. Bremi-Wolf, qui fait un appel aux botanistes du Jura, pour les engager à recueillir dans leurs herborisations, toutes les feuilles défigurées ou atteintes par des piqûres d'insectes, en particulier par les *Tétrapodiles* et les *Cécidomyes*, qu'ils pourront rencontrer, et de les lui envoyer à Zurich à la fin de la saison. Il se charge en retour de les déterminer et de les transmettre, accompagnées des résultats obtenus, aux personnes qui lui auront fait des envois.

SECTION D'AGRICULTURE ET DE TECHNOLOGIE.

Séance du 31 juillet 1855, tenue au Collège.

Président: M. U. JOSEPH-JEANNOT.

Secrétaire: M. P. COULLERY.

1. M. Challandes, préfet du Val-de-Ruz, prend la parole ; il fait rouler la discussion sur l'agriculture et la sylviculture. Il trouve l'agriculture dans le canton de Neuchâtel en arrière de ce qu'elle est dans quelques localités des cantons voisins. En reconnaissant que des

progrès se sont opérés pendant ces dernières années, et plus particulièrement dans la vallée de la Chaux-de-Fonds et dans le bassin du Locle, ce qu'il attribue à la grande facilité que les cultivateurs, dans ces deux localités, ont à se procurer des engrais, M. Challandes voudrait voir les cultivateurs du canton de Neuchâtel en général, et ceux du Val-de-Ruz en particulier, s'affranchir de la vieille routine, et il croit que, pour les faire marcher plus vite dans la voie du progrès, une société agricole serait d'une grande utilité ; il espère qu'elle sera constituée pendant l'hiver prochain.

Différents essais répétés, que M. Challandes a faits dans un domaine situé aux montagnes de Cernier, près des Loges, sur le versant méridional de la montagne, ont donné pour résultat les faits suivants : le froment réussit mal, l'orge et l'avoine bien cultivées sont d'un grand rapport, les trèfles réussissent bien. Abordant ensuite la sylviculture, M. Challandes s'occupe plus particulièrement du boisement et du déboisement des pâturages des montagnes du Jura. Le déboisement a des suites funestes ; sans parler de l'influence qu'il peut exercer sur le climat d'un pays, il est bien certain qu'il prive le propriétaire d'un revenu important, le bois ; puis les pâturages eux-mêmes deviennent moins productifs.

Les versants de nos montagnes jurassiennes sont rapides ; la couche d'humus qui recouvre le sous-sol calcaire est très-mince, d'où il résulte que l'eau des pluies s'écoule et s'évapore très-vite, et cette disparition de l'humidité dans la couche d'humus devient bien plus rapide encore quand ces versants sont privés de

tout ombrage. L'auteur a vu la végétation perdre de sa puissance d'une manière marquée par le déboisement, et il est certain que mille pieds d'arbres par journal sont très-utiles au sol.

2. M. Feune, pharmacien à Delémont, traite ensuite la question des engrais et celle du drainage. Il cherche à fixer l'attention de l'assemblée avant tout sur les engrais liquides ; il pense qu'ils sont d'une importance majeure pour les cultivateurs des montagnes, qui, privés de paille pour faire la litière à leurs bestiaux, ne peuvent pas former des fumiers comme ceux des plaines fertiles. Il trouve mal fondé le reproche que l'on fait généralement aux engrais liquides de ne conserver leur force que pendant la première année ; s'il en est véritablement ainsi, cela provient de ce que l'ammoniaque s'en dégage trop facilement, inconvénient auquel il est facile de remédier par les procédés que la chimie nous fournit aujourd'hui à des prix très-bas. Il faut, au moyen d'agents chimiques, former des sels ammoniacaux ; la puissance des engrais ainsi préparés surpassé celle des autres et se conserve pendant trois à quatre années.

M. Feune propose, pour fixer l'ammoniaque de tous les engrais liquides que le cultivateur peut recueillir, la chaux, le gypse et surtout l'acide sulfurique du commerce. Il croit que deux litres d'acide sulfurique suffisent pour fixer l'ammoniaque de 400 litres d'engrais liquides. Ainsi traités, ces engrais sont préférables aux solides, et le cultivateur peut s'en procurer de trèsgrandes quantités.

Il dit en passant un mot sur le gypse ; pour certaines terres ce sel doit être considéré comme un véritable engrais, ce que Liebig explique par la propriété que le gypse possède de fixer dans le sol l'ammoniaque de l'air.

M. Feune parle ensuite du drainage, question qu'il considère comme très-importante pour notre pays. Les terres marécageuses, froides, humides, subissent des changements complets par le drainage, les terrains s'assainissent, la fertilité surgit là où jadis il n'y avait que misère et maladies. Mais le drainage avec les tuyaux d'argile n'est guère possible dans notre pays, parce qu'il exige des frais que nos cultivateurs ne peuvent pas supporter, des sacrifices qui souvent sont au-dessus de leurs forces. M. Feune a employé une espèce de drainage qui lui a bien réussi et qui coûte très-peu ; il a rempli des canaux avec des fascines de saule, d'épine, etc., il a recouvert le tout de terre, et son terrain s'est parfaitement épuré. Ce qui lui a suggéré cette idée, ce sont des travaux de drainage de cette espèce qu'il a trouvés dans un pré qu'il possède, et ces travaux paraissent remonter à une date assez éloignée, car les hommes les plus avancés en âge de Delémont ne se rappellent pas les avoir vu exécuter, et cependant ils fonctionnent encore parfaitement.

M. Challandes croit que le morcellement de la propriété, le manque d'accord entre les propriétaires, l'insuffisance des dispositions législatives sur cette matière sont un grand obstacle aux essais de drainage.

M. Bovet de Muralt ne comprend pas bien l'action de la chaux sur l'ammoniaque ; il croit, en tout cas,

qu'il vaut mieux employer l'acide sulfurique du commerce.

La séance est levée à midi.

SECTION DE MÉDECINE.

*Séance du 31 juillet 1855, tenue à l'hôpital de la
Chaux-de-Fonds.*

*Président : M. le docteur Gustave IRLET, de la
Chaux-de-Fonds.*

Secrétaire : M. le docteur Wilhelm His, de Bâle.

1. La séance est ouverte à huit heures et demie du matin. On fait lecture d'un mémoire sur le crétinisme par M. Meyer-Ahrens, de Zurich. D'après la décision prise à la réunion de 1854, M. Meyer-Ahrens avait été chargé de faire un rapport statistique sur la propagation du crétinisme en Suisse.

2. M. Flügel ajoute quelques renseignements concernant l'institut de M. Guggenbühl sur l'Abenberg. Le gouvernement bernois et la société cantonale y avaient, à diverses reprises, envoyé des commissions pour s'enquérir de l'état de cet institut. M. Guggenbühl insistait sur l'opinion que son établissement a un caractère tout-à-fait privé. Il a été reconnu que dans le nombre, assez variable d'ailleurs de ses élèves, il s'en